

# Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2022

AOÛT 2023

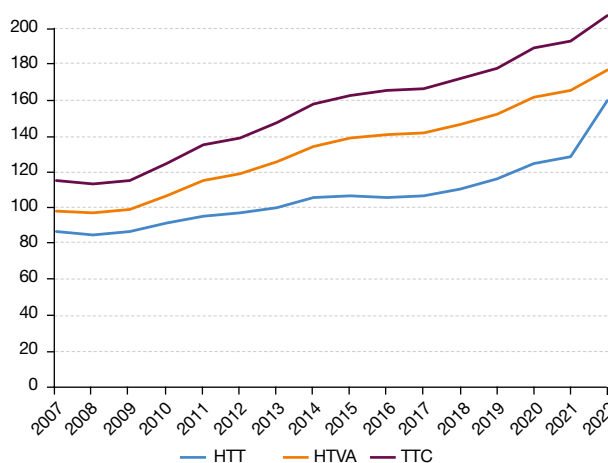
En 2022, le prix moyen de l'électricité pour les ménages français augmente de 7,0 %, à un rythme supérieur à l'évolution des prix à la consommation (+ 5,2 %). La hausse a été toutefois contenue par la mise en place du bouclier tarifaire. Avec la hausse de 14 % du prix moyen TTC de l'électricité pour les ménages européens, les ménages français paient l'électricité 22 % moins cher que la moyenne européenne, un écart supérieur à 2021 (17 %). En 2022, le prix de l'électricité hors TVA et hors aides au guichet pour les entreprises françaises augmente quant à lui de 23,4 %, les entreprises consommant les plus gros volumes connaissant les augmentations les plus fortes. Dans un contexte de hausse de 49 % du prix moyen de l'électricité dans l'Union européenne, les entreprises françaises paient l'électricité 35 % moins cher que la moyenne européenne (contre 21 % en 2021).

## LE PRIX MOYEN DE L'ÉLECTRICITÉ SUR LE MARCHÉ RÉSIDENTIEL FRANÇAIS AUGMENTE DE 7 % EN 2022

En 2022, le prix moyen toutes taxes comprises (TTC) de l'électricité sur le marché résidentiel en France s'élève à 207 €/MWh. Il augmente de 7 % par rapport à 2021 (graphique 1), soit une hausse supérieure à celles de 2020 et 2021 (+ 2 %) et à l'évolution des prix à la consommation (+ 5,2 %). La hausse des prix a été toutefois contenue par la mise en place du bouclier tarifaire qui limitait l'évolution du tarif réglementé de vente (TRV) à 4 % en moyenne au 1<sup>er</sup> février 2022. La baisse de la consommation en 2022 conduit mécaniquement à une hausse de la part fixe dans le prix et donc une hausse du prix par MWh. L'augmentation concerne à la fois les TRV, qui représentent 65 % des volumes vendus et 63 % des ménages au 31 décembre 2022, et les offres de marché. Au cours des 10 dernières années, le prix TTC en euros courants (offres de marché et TRV) a augmenté en moyenne annuelle de 4,1 %, contre 1,4 % pour les prix à la consommation sur la même période. Le prix hors toutes taxes (HTT) progresse de 24 % en 2022 et atteint 159 €/MWh. Il représente dorénavant 77 % du prix TTC,

## Graphique 1 : évolution du prix de l'électricité pour les ménages en France

En €/MWh (euros courants)



Note : HTT = prix hors toutes taxes ; HTVA = prix hors TVA ; TTC = prix toutes taxes comprises. Le prix n'inclut pas le chèque énergie.  
 Champ géographique : France entière.

Source : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité

contre 66 % en 2021. La majeure partie du prix HTT est constituée des coûts d'approvisionnement et de commercialisation (composante « fourniture », qui représentent 101 €/MWh (graphique 2)). La part complémentaire, qui s'élève à 58 €/MWh, correspond au coût d'acheminement, au travers du tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité (Turpe). Ce coût couvre l'utilisation du réseau de distribution (lignes de moyenne et basse tension) pour 47 €/MWh, et celle du réseau de transport (lignes de très haute et haute tension) pour 11 €/MWh.

L'augmentation du prix HTT trouve d'abord son origine dans celle de la composante « fourniture », dans un contexte de hausse globale des prix à terme de l'électricité sur le marché de gros. Le prix spot a ainsi atteint 279 €/MWh en moyenne sur l'année, soit une multiplication par 2,6 par rapport à son niveau de 2021. Cette hausse a entraîné, comme en 2021, des

## Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2022

demandes d'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh) dépassant le plafond de 100 TWh fixé par la loi. Ce mécanisme permet aux concurrents d'EDF d'acheter une partie de la production nucléaire au prix de 42 €/MWh. En 2022, compte tenu de la forte hausse des prix de marché, son volume a été augmenté de 20 TWh vendus au prix de 46,2 €/MWh. Ce dispositif a contribué à limiter la hausse du prix HTT. La composante « acheminement » participe également à l'augmentation du prix HTT (+ 5,5 %), en raison de la hausse du Turpe au 1<sup>er</sup> août 2022 (sans impact sur les TRVe).

Hors TVA, les taxes payées par les ménages représentent 18 €/MWh en forte baisse par rapport à 2021 (- 52 %). Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la composante départementale des taxes locales sur la consommation d'électricité (TLCFE) a été fusionnée avec la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE). Ainsi en janvier 2022, la TICFE augmente de 3,3 €/MWh alors que la TLCFE baisse d'un montant équivalent. Au 1<sup>er</sup> février 2022, du fait de la mise en place du bouclier tarifaire, la TICFE est réduite à 1 €/MWh pour les ménages. Ainsi, en moyenne sur l'année, la TICFE est passée de 22,5 €/MWh en 2021 à 6,2 €/MWh en 2022 et la TLCFE de 9,4 à 6,6 €/MWh. La contribution tarifaire d'acheminement (CTA) est restée stable à 5 €/MWh. Sur un temps plus long, les taxes hors TVA, ont triplé entre 2009 et 2016, mais ont peu évolué entre 2016 et 2021. La TVA représente, quant à elle, 30 €/MWh, soit 14,5 % du prix TTC en moyenne. Par rapport à 2021, elle augmente de 2 €/MWh en raison de la hausse du prix HTVA.

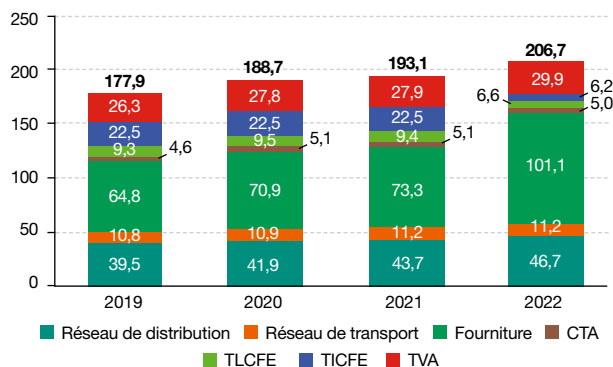
Pour faire face à la hausse des prix, les 6 millions de ménages les plus modestes ont bénéficié en décembre 2021 de l'envoi d'un chèque énergie exceptionnel de 100 € en plus du chèque énergie annuel (d'un montant moyen de 149 € en 2022). Le dispositif de chèque exceptionnel a été renouvelé fin 2022 et étendu à 12 millions de ménages pour un montant moyen de 148 €. Cette aide n'est pas prise en compte dans les données sur les prix présentées dans cette publication.

### LES MÉNAGES PAIENT, EN MOYENNE, L'ÉLECTRICITÉ MOINS CHER EN FRANCE QUE DANS LES AUTRES PAYS EUROPÉENS

En 2022, le prix moyen TTC de l'électricité pour les ménages a augmenté de 14 % dans l'Union européenne (UE), contre

### Graphique 2 : décomposition du prix TTC de l'électricité pour les ménages en France en 2021 et 2022

En €/MWh (euros courants)



Note : TICFE = taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité nouvellement appelée accise sur l'électricité ; TLCFE = taxes locales sur la consommation finale d'électricité ; CTA = contribution tarifaire d'acheminement. Le prix n'inclut pas le chèque énergie. Champ géographique : France entière.

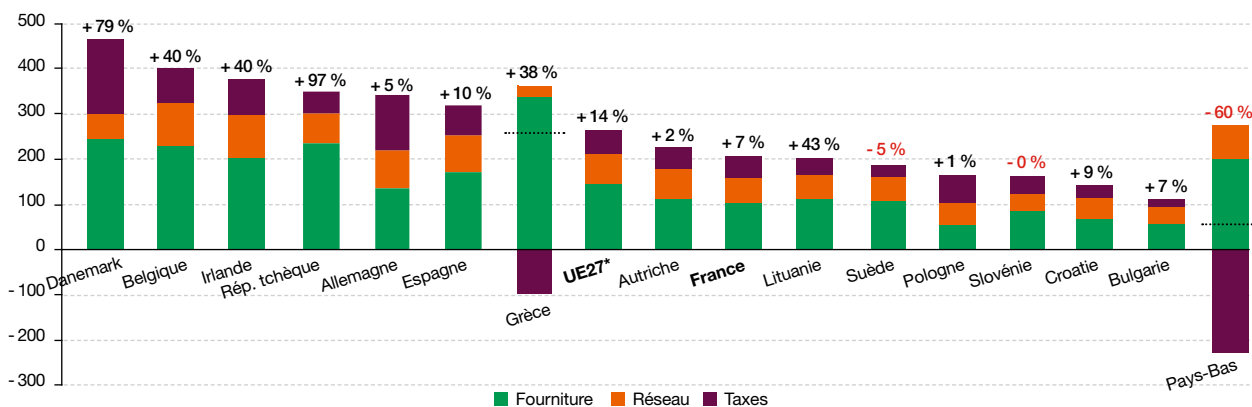
Source : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité

7 % en France. Quelques pays connaissent de très fortes hausses : la République tchèque (+ 97 %), et le Danemark (+ 79 %). Dans l'ensemble de l'UE, les taxes sur l'électricité résidentielle ont baissé de 38 % (- 27 % en France), ce qui a permis d'atténuer la hausse des prix. Certains pays comme la Grèce ou les Pays-Bas ont massivement subventionné l'électricité résidentielle. En 2022, les ménages français bénéficient, en moyenne, de prix de l'électricité inférieurs de 22 % à ceux pratiqués dans l'UE (contre 17 % en 2021). L'Allemagne et l'Espagne ont des prix respectivement supérieurs à la moyenne européenne de 29 % et 20 %. La position favorable de la France par rapport aux autres pays ouest-européens s'explique par différents facteurs. Historiquement, son bouquet énergétique, dominé environ aux trois quarts par l'électricité nucléaire, lui permet de limiter le coût d'approvisionnement. En 2022, le bouclier tarifaire, a également permis de limiter la hausse des prix. Ainsi les coûts d'approvisionnement en France s'élevaient à 101 €/MWh, contre 145 €/MWh dans l'UE.

En outre, le coût d'acheminement y est inférieur de 15 % à la moyenne européenne (67 €/MWh). À l'inverse

### Graphique 3 : prix TTC de l'électricité pour les ménages dans l'Union européenne en 2022

En €/MWh (euros courants)



\* Union européenne à 27 États hors Royaume-Uni.

Lecture : dans l'UE27, le prix de l'électricité dans le résidentiel s'élève à 264 €/MWh TTC en 2022, se décomposant en 145 €/MWh pour la fourniture, 67 €/MWh pour le réseau et 52 €/MWh pour les taxes. Le prix a augmenté de 14 % entre 2021 et 2022.

Sources : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité ; Eurostat

1. Le montant du chèque-énergie exceptionnel 2022 est de 200 € pour les ménages déjà bénéficiaires du chèque énergie annuel, et de 100 € pour les autres ménages.

## Prix de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2022

les coûts d'acheminement sont particulièrement élevés en Espagne (81 €/MWh) et en Allemagne (85 €/MWh). Enfin, la fiscalité sur l'électricité résidentielle est plus faible en France (48 €/MWh) que dans la moyenne des pays européens (52 €/MWh) et est nettement moins élevée qu'en Espagne (81 €/MWh) ou encore qu'en Allemagne (122 €/MWh) – (graphique 3).

### LE PRIX PAYÉ PAR LES ENTREPRISES FRANÇAISES AUGMENTE DE 23,4 % EN 2022

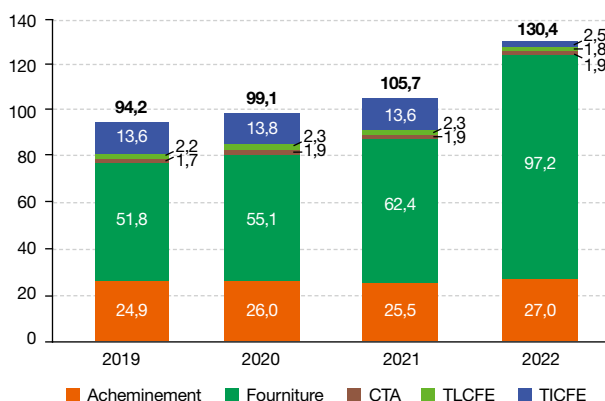
En 2022, le prix moyen hors TVA (HTVA) payé par les entreprises françaises atteint 130 €/MWh, contre 106 €/MWh en 2021, soit une hausse de 23 %. La hausse est principalement imputable au coût de fourniture, qui constitue 57,2 % du prix HTVA. Il recouvre les coûts d'approvisionnement en électricité et en garanties de capacité, les coûts de commercialisation (incluant les certificats d'économie d'énergie) et la rémunération du fournisseur (marge). Ce coût progresse fortement en 2022 : + 55,9 % par rapport à 2021 et + 88 % par rapport à 2019. En effet, la reprise économique, puis la guerre en Ukraine ont entraîné une forte augmentation des prix de gros en 2021 et 2022. Les tensions d'approvisionnement sur le gaz à partir de la fin 2021 ont conduit à une hausse des prix de gros du gaz qui s'est répercutée sur les prix de gros de l'électricité. Ainsi, les prix spot de l'électricité ont été multipliés par 7 entre 2019 et 2022.

La composante « réseau » correspond au tarif d'utilisation des réseaux publics l'électricité (Turpe). Suite au développement du réseau, cette composante a légèrement augmenté, passant de 25 à 27 €/MWh entre 2021 et 2022. La baisse de la fiscalité a permis d'absorber une partie de la hausse des prix. Les taxes ont ainsi baissé de 65 %, de 17,5 à 6,2 €/MWh (graphique 5).

En 2022, le taux de la TICFE a été réduit au minimum communautaire pour tous les consommateurs (sauf ceux qui bénéficiaient déjà de taux très réduits ou d'une exonération comme les très gros consommateurs). Pour les microentreprises (TPE ayant souscrit un contrat avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA) éligibles aux tarifs réglementés de vente de l'électricité, le taux de TICFE est ramené à 1 €/MWh au lieu de 25,8 €/MWh ; pour les autres entreprises, il est abaissé à 0,5 €/MWh. Les microentreprises éligibles aux TRV ont pu bénéficier par ailleurs du bouclier tarifaire sur l'électricité avec

### Graphique 4 : décomposition du prix TTC de l'électricité pour les entreprises en France entre 2019 et 2022

En €/MWh (euros courants)



Note : TICFE = taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité ; TLCFE = taxes locales sur la consommation finale d'électricité ; CTA = contribution tarifaire d'acheminement. Champ géographique : France entière. Source : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité

une limitation de la hausse du prix en moyenne à 4 % TTC. Ces mesures, ont permis d'atténuer la hausse de la facture énergétique de certaines entreprises. Ces aides sont incluses dans les prix présentés dans cette publication. Celles obtenues auprès du guichet d'aides ne sont en revanche pas prises en compte.

### L'AVANTAGE EN TERMES DE PRIX DES GROS CONSOMMATEURS EST FORTEMENT RÉDUIT EN 2022

Le prix hors TVA augmente nettement par rapport à 2021 (+ 23,4 %), à un rythme beaucoup plus élevé que les deux années précédentes (+ 5,3 % en 2020 et + 6,6 % en 2021) – (graphique 4).

Jusqu'en 2020, les prix de l'électricité non résidentielle hors TVA étaient fortement dégressifs : les entreprises les plus consommatrices, qui ont davantage de pouvoir de négociation vis-à-vis des fournisseurs, bénéficiaient de prix plus bas.

Mais ces entreprises grosses consommatrices d'électricité sont plus sensibles aux prix du marché de gros et ont donc subi à partir de la fin 2021 des hausses de prix importantes. Les entreprises consommant entre 70 et 150 GWh par an ont ainsi vu leur prix plus que doubler entre 2019 et 2022. À l'inverse, les entreprises les moins consommatrices peuvent avoir des contrats sur des temps plus longs et être moins sensibles à des hausses conjoncturelles ou subir cette hausse avec retard.

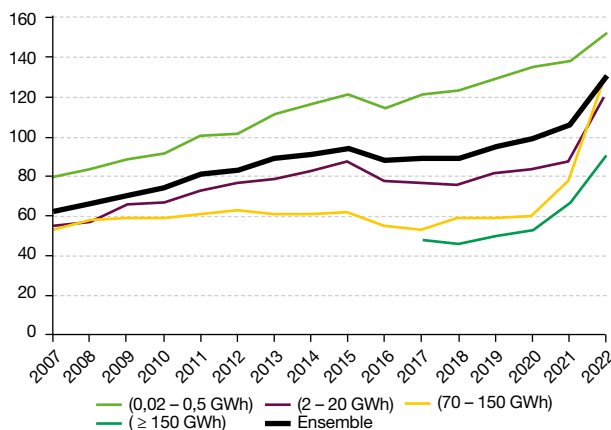
L'écart de prix selon le niveau de consommation des entreprises s'est donc fortement réduit. En 2021, les entreprises consommant moins de 20 GWh par an payaient leur électricité 114 €/MWh PCS, soit deux fois plus cher que les autres. En 2022, ce prix s'élève à 140 €/MWh, ce qui n'est que de 42 % plus élevé que les entreprises consommant davantage.

### LES ENTREPRISES FRANÇAISES BÉNÉFICIENT DE PRIX COMPÉTITIFS PAR RAPPORT À CELLES DES PAYS EUROPÉENS

En Europe, le prix hors TVA de l'électricité pour les entreprises augmente de 49 %, en moyenne, en 2022 pour atteindre 200 €/MWh. Les entreprises françaises bénéficient, en

### Graphique 5 : évolution du prix hors TVA de l'électricité pour les entreprises en France par niveau de consommation

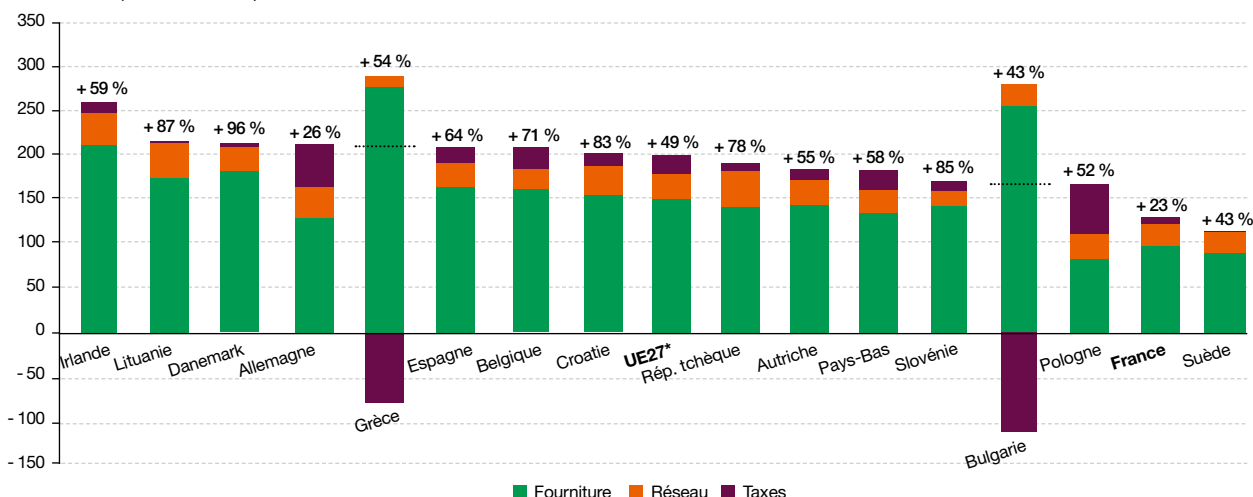
En €/MWh (euros courants)



Note : les clients non résidentiels sont répartis suivant des tranches de consommation annuelle, définies par le règlement européen sur la transparence des prix du gaz et de l'électricité. Champ géographique : France entière. Source : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité

## Graphique 6 : prix hors TVA de l'électricité pour les entreprises dans l'Union européenne en 2022

En €/MWh (euros courants)



\* Union européenne à 27 États hors Royaume-Uni.

Lecture : dans l'UE27, en 2022, le prix du gaz dans les secteurs non résidentiels s'élève à 79 €/MWh TTC, se décomposant en 68 €/MWh pour la fourniture, 5 €/MWh pour le réseau et 6 €/MWh pour les taxes. Le prix a augmenté de 105 % entre 2021 et 2022.

Sources : SDES, enquête transparence des prix du gaz et de l'électricité ; Eurostat

moyenne, de prix de l'électricité inférieurs de 35 % à ceux pratiqués dans l'UE (contre 21 % en 2021), l'écart s'élevant à 38 % avec l'Allemagne. La composante fourniture a augmenté de près de 120 %, en moyenne, dans l'UE, soit nettement plus qu'en France (+ 56 %). Les pays ont réagi face à cette hausse en baissant la fiscalité de 47 % en moyenne. La Grèce et la Bulgarie voient même le montant de la subvention dépasser le niveau de taxation. Le poids des taxes dans le prix HTVA est très disparate selon les pays européens. Il est, en moyenne, de 10 % pour l'UE et de 6 % en France.

### MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de l'enquête semestrielle sur les prix de l'électricité et du gaz menée par le service des données et études statistiques (SDES) ainsi que d'enquêtes similaires conduites dans les autres États membres de l'UE, en application du règlement n° 2016/1952 sur les statistiques européennes concernant les prix du gaz et de l'électricité. Le champ géographique de l'enquête française est la France entière, y compris les départements d'outre-mer et la Corse.

Dans l'enquête, chacun des principaux fournisseurs renseigne, selon des tranches de consommation, les volumes consommés par l'ensemble de ses clients (qu'ils souscrivent à un tarif réglementé ou à un tarif libre) et les facturations correspondantes au cours du semestre. Le rapport des deux, après agrégation des chiffres des fournisseurs, donne un prix moyen unitaire de l'électricité par tranche de consommation.

Les données collectées sont basées sur la facture, ce qui permet de garantir la cohérence entre les montants payés, les volumes consommés et la décomposition du prix (réseau, fourniture, taxes). Il peut exister un décalage temporel par rapport à l'année civile selon la date d'émission de la facture. Par exemple, pour un client ayant une facture annuelle établie en mars de l'année n, la période facturée s'étend pour celle-ci d'avril de l'année n-1 à mars de l'année n. Chaque fournisseur enquêté adapte au mieux son système d'information pour correspondre à la période d'observation souhaitée.

Depuis 2017, l'enquête fournit annuellement, les composantes du prix liées respectivement à la fourniture, à l'utilisation du réseau (coût d'acheminement) et aux taxes. Le partage du coût d'acheminement entre distribution et transport est estimé à partir de chiffres fournis par le réseau de transport d'électricité (RTE). Le coût de raccordement initial n'est pas pris en compte dans le prix.

Eurostat publie les résultats semestriels pour tous les pays de l'UE sur son site [ec.europa.eu/eurostat/web/energy/database](https://ec.europa.eu/eurostat/web/energy/database) ainsi que des données annuelles complètes à partir de 2019.

Pour tout complément d'information sur les traitements effectués, consulter la notice méthodologique disponible sur le [site internet du SDES](https://www.sdes.fr/).

Oumaima KHADIRA, SDES  
Christophe MEILHAC, SDES

Dépôt légal : août 2023  
ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Directrice de publication : Béatrice Sédillot  
Coordination éditoriale : Claude Baudu-Baret  
Maquettage et réalisation : Agence Citizen Press

## Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques

Sous-direction des statistiques de l'énergie

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : [diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

  
**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
STATISTIQUE  
PUBLIQUE